

# DOCUMENT D'ORGANISATION : division Services de la DIRO

**Processus de rattachement** : Management

**Portée principale** : DIRO

**Liste des thèmes associés** : MANAGEMENT, PRÉVISION

## 1. Objectif

Le document MF\_DO\_Management\_Organisation\_Cadrage\_DIR-Services décrit l'organisation générale et les missions des divisions Services des DIR de métropole.

Le présent document vient le compléter et le décliner ou l'adapter, dans le contexte particulier de la DIRO, en apportant notamment des précisions sur les modalités concrètes d'organisation et de fonctionnement.

La phase de transition entre la date de création de la division Services et son fonctionnement nominal décrit ci-après perdurera tant que la fonction PAR devra se maintenir.

## 2. Organisation générale

L'encadrement de la division Services est assuré par un responsable de division (Services/D) assisté de deux adjoints (Services/DA).

L'effectif cible est de 11 CPR (Chef Prévisionniste Régional) et 17 MC (Météorologiste Conseil).

## 3. Fonctionnement

### 3.1 Vacations CPR

Le poste CPR est assuré en poste permanent par un CPR sur les horaires 7h-19h15 et 19h-7h15.

### 3.2 Vacations PAR (uniquement période de transition)

Durant la phase de transition, le poste PAR (Prévisionniste Amont Régional) est maintenu et assuré en poste permanent sur les horaires 7h-19h00 et 19h-7h00.

Le sous-effectif de PAR pour armer ce poste nécessite l'appui des CPR durant cette période de transition.

### **3.3 Organisation du renfort CPR (après la période de transition )**

Dans l'organisation-cible, la fonction de renfort CPR sera assurée par les CPR et des MC suivant les modalités suivantes :

- **la jour en semaine et week-end** : le renfort est systématiquement armé, par des vacations de 12h (7h-19h), mises en œuvre par les Chefs Prévisionnistes Régionaux et également par quelques Météorologiste-Conseil.
- **la nuit en semaine et week-end** : le renfort est planifié au moyen d'une astreinte, mise en œuvre par les Chefs Prévisionnistes Régionaux et également par quelques Météorologistes-Conseils conformément au document-cadre MF\_DO\_Management\_Organisation\_Cadrage\_DIR-Services.

NB1 : Après une première période de fonctionnement comme décrit plus haut, la mise en place d'astreinte de jour le week end reste envisageable, ponctuellement ou de façon saisonnière.

NB2 : Les actuels prévisionnistes ne souhaitant pas assurer la fonction de renfort CPR pourront postuler sur le poste MC\_sa (Météorologiste Conseil sans astreinte).

### **3.4 Production-conseil**

Dans l'organisation-cible, la production-conseil est mise en œuvre par les Météorologistes-Conseils, au moyen de quatre postes armés pendant la période de Viabilité Hivernale, et de deux postes armés le reste du temps. La prise de poste de ces vacations, selon l'évolution des contraintes de production et des tableaux de bord associés, pourra évoluer entre 6 et 7h pour une durée comprise entre 10 et 12h

Durant la phase de transition, l'organisation de la prévision-conseil telle qu'elle existe en 2020 n'évoluera que très légèrement. L'adaptation des tâches dans les tableaux de bord se fera de manière continue.

La fonction de contrôle climatologique amont (contrôle à J+1) est assurée lors des vacations de production-conseil. En cas d'urgence d'exploitation, si cette tâche ne peut pas être assurée lors de cette vacation, elle est reprise lors de la première vacation climatologique.

### **3.5 Vacances climatologiques**

Dans l'organisation-cible, la planification de vacances climatologiques, mises en œuvre par des Météorologistes-Conseils, répond à une double logique :

- d'une part, des vacations régulières (ex : au moins trois vacations par semaine, dont le premier et le dernier jour ouvré, notamment pour garantir la prise en charge des tâches de court terme ou urgentes)
- d'autre part, la prise en compte des échéances de production des bulletins climatologiques finalisés, pour s'adapter aux fluctuations de la charge de travail prévisible.

En phase de transition, la mise en place de vacations régulières de climatologie sera progressive, s'appuiera éventuellement sur nombre restreint de Météorologistes-Conseils volontaires (« pionniers clim »), et cherchera à répondre aux besoins de reprise progressive de productions climatologiques à leur producteur antérieur.

### **3.6 Vacations bureau « portefeuille »**

Dans l'organisation-cible, et en dehors des activités climatologiques, diverses activités de bureau portefeuille seront mises en œuvre lors de vacation en horaire de bureau, tant par des Météorologistes-Conseils que par des Chefs Prévisionnistes Régionaux.

Une vacation en horaire de bureau pourra si nécessaire mixer des activités climatologiques et d'autres activités de bureau, selon les besoins en attente et contraintes.

#### **Évolutions successives**

<b>Référence</b>	<b>Version</b>	<b>Date de mise en application</b>	<b>Evolution / observation</b>
DIRO_DO_Management_Organisation_Services	1	04/10/2021	Création

#### **Approbation**

	<b>Nom</b>	<b>Service / fonction</b>	<b>Signature (sur l'original)</b>
<b>Approbateur</b>	Alain SOULAN	DSR/D	
<b>Rédacteur</b>	Muriel GAVORET	DIRO/D	